

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'imprimerie nationale à Rufisque.	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE		La ligne 1.000 francs Chaque annonce répétée ... Moitié prix (Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces). Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 1520 790 630/81
	Six mois	Un an	Six mois	Un an	
Les annonces doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO 15.000f		31.000f.	-	
	Etranger : France, RDC R.C.A. Gabon, Maroc. Algérie, Tunisie.		-	20.000f. 40.000f	
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : Autres Pays		-	23.000f 46.000f	
	Prix du numéro Année courante 600 f		-	Année ant. 700f.	
	Par la poste : Majoration de 130 f par numéro		-	Par la poste	
	Journal légalisé 900 f		-		

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS ET ARRETES

MINISTERE DE L'INTERIEUR

2020

22 septembre Arrêté ministériel n° 21768 autorisant l'implantation d'une association étrangère 1924

MINISTERE DU TOURISME ET DES TRANSPORTS AERIENS

2020

18 septembre Arrêté ministériel n° 21246 fixant les règles de fonctionnement du Crédit du Transport aérien 1924

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

2020

28 septembre Décret n° 2020-1812 relatif à la dénomination de l'école élémentaire de Mampalago, Commune d'Oulampane, Département de Bignona 1925

18 septembre Arrêté ministériel n° 21259 relatif au Concours d'entrée en classe de Seconde des séries scientifiques de l'Institut islamique de Dakar 1926

MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DES PRODUCTIONS ANIMALES

2020

28 septembre Décret n° 2020-1811 portant dénomination du Ranch de Doli 1928

MINISTERE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

2020

18 septembre Arrêté ministériel n° 21483 portant autorisation de lotir un Terrain Non Immatriculé (TNI) dénommé « YERI et MAMADOU » d'une superficie de 18 hectares 21 ares 06 centiares sis à Tivaouane Peulh dans le Département de Rufisque, pour le compte de la Commune de Tivaouane Peulh-Niaga.... 1928

18 septembre Arrêté ministériel n° 21484 portant autorisation de lotir le titre foncier n° 14.718/R, d'une superficie de 42 hectares 26 ares 91 centiares sis à Niaga dans la Commune de Tivaouane Peulh-Niaga, pour le compte de la Société dénommée DMS, représentée par Monsieur Momar Sokhna DIOP. 1929

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

2020

24 septembre Décret n° 2020-1803 modifiant le décret n° 2016-449 du 14 avril 2016 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Haute Autorité du Waqf 1930

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces 1932

PARTIE OFFICIELLE